«Jean-Marie Bockel - « Les 35h00 ont couté très cher à l'hôpital, trop cher ! »»

27/02/2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Marie Bockel - « Les 35h00 ont couté très cher à l'hôpital, trop cher ! »

Le Sénat a débattu ce jour, à la demande du groupe UDI-UC, du bilan des 35 heures à l'hôpital. Pour Jean-Marie Bockel, *« Si le bilan des 35 heures est globalement décevant, voire négatif, à l'hôpital il est extrêmement préoccupant. »*

Le sénateur est revenu sur le bilan des 35 heures dans le secteur marchand : *« Au mieux décevant, au pire négatif. ». « Si l'objet des lois Aubry était de lutter contre le chômage et de créer de l'emploi, on ne peut que constater la faiblesse des résultats en termes quantitatifs. »*

*« Au départ, les 35 heures ne devaient pas être étendues à la fonction publique. »*rappelle le sénateur. *« Elles l'ont été parce que le Gouvernement savait pertinemment que, dans ce secteur, elles créeraient de l'emploi. C'était le seul moyen de concrétiser un tant soit peu les projections mirifiques de départ. Autrement dit, la RTT est principalement un instrument de création d'emplois publics et parapublics. »*

Pour le sénateur le constat est simple : un bilan plus que décevant dans le secteur marchand et une charge de personnel considérablement accrue dans le secteur public.

La problématique pour l'hôpital n'est pas celle de la compétitivité mais celle des effectifs et des coûts : le gouvernement Jospin avait promis la création de 3 500 postes de médecins et 45 000 postes non médicaux. Seule une partie de ces postes a été pourvue. Le manque de personnel qualifié, d'infirmières par exemple, n'a pas permis à l'hôpital de s'adapter à la réforme. *« Autrement dit, la RTT a été imposée à l'hôpital sans avoir été ni préparée, ni même accompagnée. Aucun relèvement de numérus clausus. Une logique de passage en force purement idéologique qui a engendré nombre de dysfonctionnements dans l'organisation du travail à l'hôpital dont les patients, et les agents, dont je tiens à saluer l'implication et la qualité du travail, n'ont cessé de pâtir. »* dénonce le sénateur.

Se pose également le problème des coûts : faute de pouvoir être remplacés, de nombreux médecins et cadres ont été dans l'impossibilité de prendre leurs jours. Ils les ont donc stockés dans des comptes épargne-temps qui, au fil des ans, n'ont cessé de gonfler. *« Dans tous les cas, c'est à l'hôpital de payer. Payer une politique de RTT qui n'a rien avoir avec sa mission. Le surcoût est bien sûr considérable. Il était évalué en 2012 à 600 millions. Fin 2011, pour faire face à ces coûts, les hôpitaux avaient mis de l'argent de côté, environ 250 millions d'euros, ce qui était bien sûr très insuffisant. Et, comble de l'ironie, on*

craignait que nombre d'hôpitaux ne soient contraints de supprimer des emplois pour financer les 35 heures ! »

Pour Jean-Marie Bockel, soulignant que durant toute la période de montée en charge des 35 heures, la situation financière de l'hôpital s'est fortement dégradée pour demeurer aujourd'hui préoccupante, des questions se posent : *« Combien la RTT a-t-elle coûté et coûtera-t-elle encore aux hôpitaux ? Comment y font-ils face ? Certains établissements ont-ils effectivement dû réduire leurs effectgifs ? »*

« J'affirme que, si les 35 heures ont globalement été une erreur, leur extension à l'hôpital a été une grave erreur. Aujourd'hui, elles sont en contradiction avec les besoins de notre système de santé et avec la réforme à venir de la dépendance. Les 35 heures ne nuisent pas seulement à l'économie, mais aussi à la santé. Elles auront coûté très cher, trop cher à l'hôpital. » a conclu Jean-Marie Bockel.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC